



N° 459... ONCA/DRHS/DRH/SDRH

Rabat, le.....

25 MARS 2022

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DU CONSEIL AGRICOLE

- Vu la loi n° 58-12 portant création de l'Office National du Conseil Agricole, promulguée par le dahir n°1-12-67 du 4 Rabii I 1434 (16 Janvier 2013),
- Vu le statut du personnel de l'Office National du Conseil Agricole ;
- Vu l'Organigramme de l'Office National du Conseil Agricole tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la circulaire du chef de gouvernement n° 7/2013 en date de 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité au niveau des Etablissements publics ;

****DECIDE****

ARTICLE 1 : L'Office National du Conseil Agricole annonce l'ouverture de candidature pour pouvoir au poste de **Chef de la Division des Moyens Généraux et Patrimoine** relevant de la Direction des Ressources Humaines et Support.

ARTICLE 2 : La candidature est ouverte aux cadres nationaux relevant des Services de l'Etat, des Etablissements et entreprises publics et des collectivités territoriales, dont les statuts du personnel prévoient la possibilité de leur détachement auprès des Etablissements publics ;

Les candidats doivent justifier des conditions suivantes :

- ✓ Etre classés au moins au grade d'administrateur de 2ème grade ou d'ingénieur d'Etat ou dans un grade assimilé ;
- ✓ Disposer, au moins, d'un diplôme permettant d'accéder au grade d'administrateur de troisième grade ou à un grade assimilé ;
- ✓ Justifier, d'au moins, quatre (04) années de service en tant que titulaire ;
- ✓ Avoir exercé au moins la fonction de chef de service ou un poste équivalent ;
- ✓ Disposer d'excellentes connaissances dans les domaines : logistique, achats, patrimoine et juridique.

Page 1 sur 3



ARTICLE 3 : Les missions et les attributions du poste à pourvoir figurent dans la fiche de poste jointe à cet avis.

ARTICLE 4 : Les candidats désirant postuler au poste sus indiqué doivent présenter un dossier en **cinq (05) exemplaires**, regroupant les pièces suivantes :

- 1) Une demande de candidature originale portant obligatoirement l'avis favorable de l'Administration d'origine ainsi que l'avis du supérieur hiérarchique sur les compétences du candidat, y compris pour les candidats faisant partie du personnel de l'ONCA ;
- 2) Une copie de la carte d'identité nationale ;
- 3) Un CV mentionnant les compétences du candidat, son parcours professionnel, les postes qu'il a occupé auparavant, l'Adresse exacte du candidat et email ... ;
- 4) Toutes les pièces justificatives des conditions demandées pour occuper le poste en question (diplôme, attestation de travail récente ...);
- 5) Un programme de travail et la méthodologie proposés par le candidat pour une gestion optimale du poste en question.

NB : Les candidats qui seront présélectionnés sont appelés à présenter leur programme de travail et leur vision stratégique pour le poste devant la commission de sélection.

ARTICLE 5 : Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et Support relevant de l'ONCA située à l'Avenue Mohamed Belarbi Alaoui, en face de la Mosquée Lalla Soukayna ou envoyés par voie postale à l'adresse : BP 6672, Avenue Mohamed Belarbi Alaoui Rabat-Instituts, **au plus tard, le 15/04/2022 à 16h.**

ARTICLE 6 et DERNIER : Cette décision est publiée dans le site **www.emploi-public.ma** et sur le site officiel de l'ONCA: **onca.gov.ma**

Le Directeur Général de l'Office
National du Conseil Agricole
BAHAJI Jaouad

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SUPPORT

DIVISION DES MOYENS GENERAUX ET DU PATRIMOINE

Intitulé du poste	Chef de Division des Moyens généraux et du patrimoine
Rattachement hiérarchiques	Directeur des Ressources Humaines et Support
Missions et attributions du poste	<ul style="list-style-type: none">• Gérer les moyens généraux de l'ONCA ;• Piloter et gérer les équipements, les matériels et la logistique ;• Mettre en place et gérer les achats de l'ONCA ;• Assurer une gestion optimale des actifs de l'ONCA ;• Assurer l'appui et l'assistance juridique des entités de l'ONCA ;• Traiter les contentieux et litiges ;• Gérer et assainir le patrimoine de l'ONCA ;• Assurer la réalisation et le suivi des opérations de réhabilitation des entités de l'ONCA ;• Piloter son entité et assurer la gestion interne de son équipe.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances de la réglementation régissant le champ d'intervention de la division ;• Rigueur, organisation et coordination ;• Capacité d'analyse et de réactivité de gestion financière et comptable ;• Sens de la responsabilité et de l'éthique.